

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

MOSELLE

VOUS ACCOMPAGNER UN PATIENT ATTEINT D'UN CANCER ?

PENSEZ À LA LIGUE
CONTRE LE CANCER -
COMITÉ DE MOSELLE



CONSULTATIONS SUSPENDUES

- Qu'est-ce que les consultations suspendues ?
- Comment faire la demande pour mon patient ?

PAGE 2



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES (APA)

- L'Activité Physique Adaptée ?
- Quelques unes de nos activités
- Comment en faire bénéficier à mon patient ?

PAGE 3



AIDES FINANCIÈRES

- Des aides financières ?
- Comment en faire bénéficier à mon patient ?

PAGE 4



CONSULTATIONS SUSPENDUES®

> CONSULTATIONS SUSPENDUES® ?

Les malades du cancer et leur entourage peuvent désormais bénéficier de **consultations psychothérapeutiques gratuites** appelés consultations suspendues®.

Ce dispositif, unique en France, est possible grâce à un partenariat entre la Ligue contre le cancer - Comité de Moselle et le Centre Pierre Janet

D'un côté, la Ligue contre le Cancer – Comité Moselle finance des séances via un système de bons ; de l'autre, le Centre Pierre Janet met à disposition un réseau de professionnels (psychologues, psychothérapeutes...) dans le **département de la Moselle**.



> COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Vous avez repéré et/ou votre patient vous communique le besoin de rencontrer un psychologue : vous pouvez faire une demande de bons de consultations suspendues®.

Pour cela, une demande doit être réalisée par le médecin traitant et/ou l'oncologue en indiquant le nom, nom de jeune fille, prénom, adresse complète (du patient ou de l'aidant), auprès du Comité à l'une des 2 adresses suivantes :

 consultations.suspendues@ligue-cancer.net
liguecancer-cd57@medical57.apicrypt.org

3 bons de consultations suspendues® sont ensuite envoyées par courrier directement au domicile du patient. Dès réception des bons, le patient prend RDV auprès d'un psychologue membre du réseau (*liste consultable sur le site web du Centre Pierre Janet*).

Il est possible de renouveler le suivi psychothérapeutique pour 3 bons supplémentaires, le patient pourra donc réaliser lui-même la demande auprès du Comité via l'adresse mail suivante : consultations.suspendues@ligue-cancer.net



D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, n'hésitez pas à nous contacter !

(coordonnées page 5)



ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES (A.P.A)



> L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ?

L'Activité Physique Adaptée (A.P.A.) permet une **meilleure santé physique et psychique**, une amélioration de la qualité de vie, une meilleure estime de soi, une réduction des risques de rémission, une réduction de la fatigue... C'est pourquoi depuis plusieurs années notre Comité met en place une vingtaine d'ateliers **GRATUITS**, encadrés par des professionnels, **diplômés et formés** à l'A.P.A., dans **tout le département Mosellan**.

Depuis la Covid, nous offrons la possibilité de participer à certains ateliers en visio-conférence afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

> QUELQUES UNES DE NOS ACTIVITÉS



Pilâtes, Gym douce, Yoga, Sophrologie



Natation Santé, Marche nordique, Nordic Fit, Tennis Santé,



Atelier cuisine, conseil en alimentation



Soins socio-esthétiques, Atelier relooking, Atelier estime de soi, Sexologie, etc...

> COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Votre patient souhaite pratiquer une activité physique : il peut bénéficier d'activités physiques adaptées **pendant un an gratuitement (renouvelable)** auprès du Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer.

Pour cela, le patient peut prendre attache auprès de Rémi, chargé des soins de support et diététicien :

☎ 03 87 18 14 94

✉ remi.delaporte@ligue-cancer.net

Rémi prendra ensuite rendez-vous avec le patient afin d'établir un premier bilan avant le démarrage des activités (**un certificat médical sera nécessaire**). Un bilan final et/ou intermédiaire sera réalisé : celui-ci peut vous être transmis, à votre demande.

Une fois le premier bilan effectué, le patient pourra démarrer et profiter de l'ensemble des activités proposées.



D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, n'hésitez pas à nous contacter !

(coordonnées page 5)



AIDES FINANCIÈRES

> LES AIDES FINANCIÈRES ?

Notre Comité **aide financièrement** les personnes malades afin qu'elles puissent se soigner et vivre dignement sans réduire leurs dépenses courantes.

Les aides peuvent être de natures très diverses :

- Soutien financier pour l'aide à la personne,
- Soutien financier ponctuel pour le paiement de loyer, factures d'électricité ou autre,
- Reste à charge de prothèse capillaire ,

> Il n'y a jamais d'aide directe à la personne malade.

Les fonds à la disposition de la Commission sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration du comité.

POUR INFORMATION

En 2022, sur 217 demandes d'aides financières notre Comité a financé **162 demandes**, ce qui représente **65 297€** attribués par la Ligue.

> COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Pour constituer un dossier d'aide financière, il faut dans un premier temps orienter votre patient auprès d'une **assistante sociale**, qui l'aidera à constituer son dossier avec les pièces justificatives suivantes :

- Certificat médical justifiant d'une pathologie cancéreuse
- Justificatif de ressources et de dépenses
- Objet de la demande avec devis ou facture à l'appui non acquittée

Le dossier du patient nous est transmis par mail via l'une des 2 adresses mail suivante :

 social.cd57@ligue-cancer.net
cam-liguecancer-cd57@medical57.apicryt.org

Notre **commission sociale** qui se réunit, en moyenne une fois par mois, examine la demande d'aide et valide la demande ainsi que le montant de l'aide financière.



D'INFORMATIONS

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, n'hésitez pas à nous contacter !

(coordonnées page 5)



POUR LES AIDANTS

> NOTRE COMITÉ SE MOBILISE SUR TOUS LES FRONTS

Notre Comité offre la possibilité aux aidants de pouvoir participer à un **groupe de parole** et de bénéficier également d'un **accompagnement psychothérapeutique** appelé consultations suspendues®.

LA LIGUE, C'EST AUSSI :

En plus d'être le **1^{er} financeur privé de la recherche** contre le cancer; **notre Comité est très actif dans la prévention**, nous intervenons :



Dans les écoles et les communes

Chaque année, plus de **2 500 élèves** participent aux actions d'éducation à la santé notamment sur la prévention anti-tabac. De plus, nous avons déployé un total de **261 Espaces Sans Tabac** sur **31 communes** (dont 2 plages sans tabac).



Dans les entreprises

Nous intervenons au sein des entreprises pour **sensibiliser les salariés à une meilleure connaissance et compréhension du cancer et ses répercussions sur l'emploi** via différents outils : conférence, stand de prévention, serious game. Nous proposons également la possibilité de former les managers dans **l'accompagnement d'un collaborateur atteint d'un cancer**.



Après du grand public

Nous sommes également présents lors de manifestation (course, atelier, stand de prévention) auprès du grand public, ce qui représente plus de **50 interventions de promotion des dépistages** sur le territoire Mosellan.



CONTACT



MOSELLE

LIGUE CONTRE LE CANCER - Comité de Moselle

Association reconnue de mission d'utilité publique

65, rue du XXème Corps Américain - 57000 Metz

Tél. 03 87 18 92 96 - Fax 03 87 18 92 97

E-mail : cd57@ligue-cancer.net

